

Image not found or type unknown



Vendre son bien sans agence

Par **tracknaz**, le **01/01/2015** à **21:51**

Bonjour,

Nous souhaitons vendre notre bien sans passer par une agence et nous souhaiterions avoir des renseignements sur ce sujet notamment, à quel moment faire appel au notaire.
Si un acquéreur fait une offre que nous acceptons, que faut-il faire pour rendre cette offre officielle et quel est la suite ?

Bien cordialement